



# Badge® II

## Bromoxynil et MCPA ester



Herbicide – Suppression des  
feuilles larges adventices

Maîtrise éprouvée de 30 mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le lin et le maïs, avec plusieurs options de mélange en cuve faciles d'emploi pour un désherbage en un seul passage

**Matières actives :** Bromoxynil et MCPA ester

**Familles chimiques :** Groupe 4 (MCPA ester) et Groupe 6 (bromoxynil)

**Mode d'action :** Badge agit par contact et de façon systémique. Les mauvaises herbes jaunissent en 2 à 4 jours et présentent une croissance anormale (feuilles tordues et bombées) après 2 à 10 jours.

### Cultures homologuées :

Grandes cultures :

- Avoine
- Blé (printemps, hiver, dur)
- Fléole des prés (établie, pour la production de semences)
- Alpiste des Canaries (pour la production de graines)
- Lin
- Maïs
- Orge
- Seigle d'automne
- Solin

Plantules de graminées fourragères :

- Agropyre à chaumes
- Agropyre à crête
- Agropyre de rivage
- Agropyre élevé
- Agropyre intermédiaire
- Alpiste roseau
- Brome
- Dactyle pelotonné
- Élyme de Russie
- Fétuque des prés
- Fétuque rouge traçante
- Fléole des prés
- Plantule de brome des prés
- Plantule de fétuque élevée
- Vulpin des prés

### Mauvaises herbes supprimées :

- Abutilon
- Amarante à racine rouge
- Amarante de Powell
- Bardanette épineuse
- Canola spontané (tous types)
- Capselle bourse-à-pasteur
- Chardon des champs\*
- Chénopode blanc
- Colza spontané
- Kochia à balais
- Laiteron des champs\*
- Lampourde glouteron
- Matricaire inodore
- Morelle d'Amérique
- Moutarde des champs
- Neslie paniculée
- Persicaire pâle
- Petite herbe à poux
- Renouée liseron
- Renouée persicaire
- Renouée scabre
- Sagesse-des-chirurgiens
- Saponaire des vaches
- Sarrasin commun
- Sarrasin de Tartarie
- Séneçon vulgaire
- Silène noctiflore
- Soude roulante
- Tabouret des champs
- Tomate sauvage
- Tournesol spontané
- Vélar fausse-giroflée

\*Suppression des parties aériennes





### Stade de la culture :

Cultures	Moment d'application
Orge, avoine, blé de printemps (y compris blé dur)	De la 2 <sup>e</sup> feuille au début de la feuille étandard
Alpiste des Canaries (pour la production de graines)	De la 3 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> feuille
Maïs	De la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> feuille
Seigle d'automne	Après la reprise de la croissance au printemps jusqu'au début de la feuille étandard
Lin, solin	Dès que la plante atteint 5 cm de hauteur, jusqu'au début du stade bouton. Meilleure tolérance quand le lin atteint une hauteur de 5 à 10 cm
Plantules de graminées	De la 2 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> feuille
Fléole des prés (pour la production de semences)	Avant la phase d'épiage dans l'année de production des semences
Blé d'hiver	De la 2 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> feuille à l'automne, ou après la reprise de la croissance au printemps jusqu'au début de la feuille étandard

### Doses d'application et formats :

- 1,24 L/ha (0,5 L/acre). Une caisse traitera 16,2 ha (40 acres)
- 2 bidons de 10 L par caisse

### Volume d'eau :

- Par voie terrestre : 50 à 100 L/ha (20 à 40 L/acre) dans les céréales et le lin; 200 à 300 L/ha (80 à 120L/acre) dans le maïs; 150 L/ha (60 L/acre) dans les plantes fourragères)
- Par voie aérienne : 20 à 50 L/ha (8 à 20 L/acre)

Résistance à l'entraînement par la pluie : 1 heure

### Mélanges en cuve homologués et soutenus :

- Maïs : Atrazine
- Lin et solin : Cléthodime (Arrow®) ou Poast®
- Avoine : MCPA
- Blé de printemps et orge : Ally®, Avenge®, MCPA, Refine Extra® ou tralkoxydime (Bison®)
- Blé de printemps seulement : Axial®, Everest® ou fénoxaprop (Bengal® WB)
- Blé d'hiver : Refine Extra®

### Directives de mélange :

1. Remplir d'eau la moitié de la cuve du pulvérisateur
2. Ajouter la quantité requise de Badge et bien agiter
3. Compléter le remplissage de la cuve avec de l'eau et agiter de nouveau avant l'utilisation
4. Pour les mélanges en cuve, suivre les directives sur l'étiquette de chaque partenaire de mélange

Rotation des cultures : Aucune restriction durant l'année suivant le traitement

Délai avant récolte : Lin ou solin : 60 jours

### Restrictions de pâturage :

- Ne pas faire paître le bétail dans les cultures de céréales ou les parcelles de fléole traitées ni couper celles-ci comme fourrage pendant les 30 jours suivant l'application
- Ne pas faire paître le bétail dans le vulpin des prés traité au cours de l'année du traitement
- Ne pas faire paître le bétail dans les graminées fourragères traitées pendant les 56 jours suivant le traitement

Conservation : Éviter le gel

### Conseils pratiques :

- L'herbicide Badge II est bien connu pour être doux sur la culture
- Éviter de pulvériser quand les températures sont supérieures à 25 °C

